

Annonce légale

DATE DE PARUTION 15-10-2022

RÉFÉRENCE 22EJ25099

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORMULAIRES-TYPES

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej25099/>



Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Véronique GERARD, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL NONY », titulaire d'un Office Notarial à COUTRAS, 9 rue Saint Jean, le 29 septembre 2022, enregistré à SIE de BORDEAUX, le 4 octobre 2022, dossier 2022 00041339 référence 3304P61 2022 N 05130, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée KRILL AURELIE, dont le siège est à LAGORCE (33230) 9 route De Coutras, identifiée au SIREN sous le numéro 825197403 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

A :

La Société dénommée SABRINA DEBARRAS, dont le siège est à LA CLOTTE (17360) 22 route Du Stade, identifiée au SIREN sous le numéro 889468930 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration de type traditionnel, traiteur, snack, organisation d'événements sis à LAGORCE (Gironde) 9 Route de Coutras, connu sous le nom commercial "La Gabaye".

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

